

Quelle connaissance avons-nous de la biodiversité en région et des services qu'elle nous rend ?



# DIVERSITÉ DES PEUPLEMENTS FORESTIERS de Provence-Alpes-Côte d'Azur



2019

Thème de l'observatoire

État des connaissances

Partenaire



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EST LA RÉGION la plus boisée de France après la Corse. La forêt occupe 51 % de la surface régionale en 2017 (1 606 000 ha). Elle constitue l'élément dominant du paysage et un espace de biodiversité qui propose des habitats diversifiés pour la faune et la flore.

La diversité des peuplements constitue une première approche du lien entre biodiversité et forêt. La structure, la composition et l'âge de la forêt sont des éléments qui concourent entre autres à sa diversité.

L'indicateur donne les proportions par groupes d'essences forestières aux échelles régionale et départementale, ainsi que les classes d'âge des forêts.



# Résultats

## Diversité des peuplements forestiers



Observatoire régional  
de la forêt méditerranéenne



### RESSOURCES FORESTIÈRES

Les groupes d'essences forestières

**35 % des forêts** sont composées d'essences **purement conifères**

**34 % des forêts** sont composées d'essences **purement feuillues**

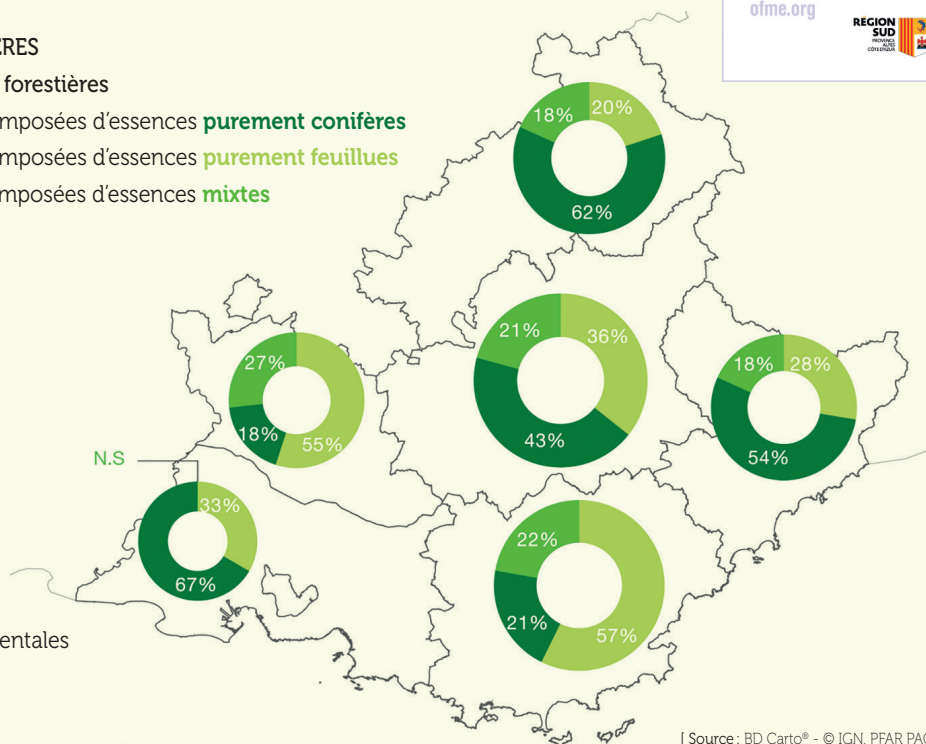
**18 % des forêts** sont composées d'essences **mixtes**



#### Groupe d'essences

- Purement feuillus
- Purement conifères
- Mixtes

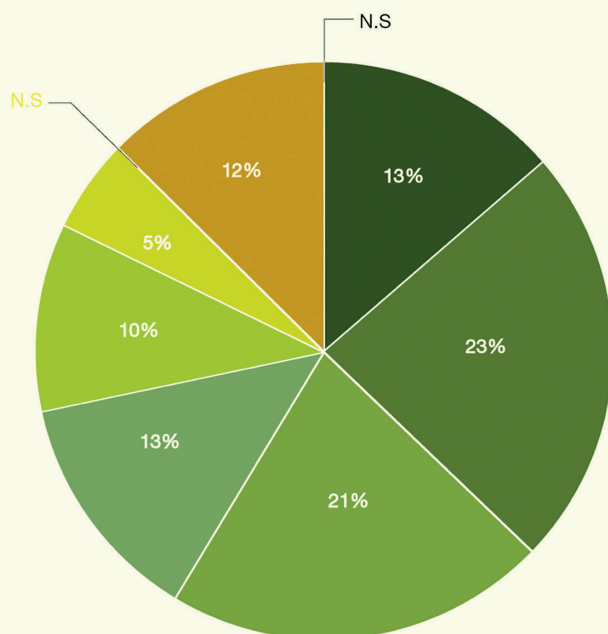
Limites départementales



[ Source : BD Carto® - © IGN, PPAR PACA n°8410, Kit PRFB-IGN 2016. Réalisation : Communes forestières PACA 10/2018 ]

▼ Carte

### Classes d'âge des forêts



- De 0 à 20 ans (Non significatif)
- De 20 à 40 ans
- De 40 à 60 ans
- De 60 à 80 ans
- De 80 à 100 ans
- De 100 à 140 ans
- De 140 à 200 ans
- Plus de 200 ans (Non significatif)
- Age non déterminé

Domaine d'étude : forêt de production

[ Source : IGN Campagne d'inventaire 2009-2013 ]

▲ Graphique

## Analyse de la situation actuelle

**La forêt régionale** héberge une multitude d'espèces faunistiques et floristiques, que la gestion forestière contribue à développer. Elle favorise la biodiversité par **la variété et l'alternance de ses peuplements** en termes de densité (forêt ouverte/fermée) et d'essences. **En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 35 % des forêts sont composées d'essences purement conifères, 34 % de feuillus et 18 % d'essences mixtes.**

À l'échelle des départements, les forêts composées d'essences purement conifères prédominent dans les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. Dans le Vaucluse et le Var ce sont celles composées d'essences purement feuillues qui prédominent (cf. carte).

Outre la diversité des arbres et des peuplements, **d'autres paramètres sont à prendre en compte** comme la **structure des peuplements** c'est-à-dire la répartition des arbres par classe de diamètre ou d'âge et de hauteur.

Un massif forestier diversifié avec plusieurs strates arborées superposées tend à contenir une importante diversité en espèces aux exigences différentes, en leur offrant plus d'habitats ou de micro-habitats disponibles.

La structure forestière est déterminée seulement **pour les forêts de production** (« un terrain de superficie au moins égale à 50 ares et de largeur supérieure ou égale à 20 m où croissent des arbres dont le taux de couvert absolu est au moins égal à 10 % et pouvant être utilisés pour produire du bois. Cela signifie que le terrain doit permettre une production de bois sans qu'une autre utilisation ou les conditions physiques ne viennent en empêcher l'exploitation (réserve intégrale, zone inaccessible, etc.) »).

### En Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- **33 %** des forêts de production sont des futaies régulières – peuplements sensiblement de même âge, de dimensions voisines en diamètre et en hauteur, qui conduisent à des peuplements à tendance uniforme avec une stratification verticale appauvrie ;
- **8 %** des futaies irrégulières – arbres de tous âges, du semis aux gros bois, et de toutes les hauteurs ;
- **25 %** des mélanges de futaie et de taillis – futaies irrégulières et mélanges de futaies et taillis qui vont présenter des structures irrégulières en diamètre et en hauteur ;
- **et 18 %** des taillis – arbres de petits diamètres, taillés périodiquement et qui croissent à partir des anciennes souches.

D'autres facteurs jouent encore un rôle dans la biodiversité en forêt comme la **maturité des peuplements, la présence de vieux arbres, de bois mort** (au sol ou sur pieds), de chablis ainsi que **l'ancienneté du peuplement** (durée ou continuité de l'état boisé sans interruption – défrichement ou labour par exemple – en un lieu).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, **5 % des peuplements sont très âgés** (ont plus de 140 ans), et **8,1 millions de m<sup>3</sup> de bois mort sur pied et de chablis** sont dénombrés en 2016 (cf. graphique).

**Les surfaces de vieux bois représentent 16,5 % des surfaces aménagées en forêts publiques.** Ces espaces forestiers sont exempts de gestion forestière et favorisent les espèces et les habitats liés aux bois morts et aux vieux bois.

## Méthode

[ données sources, mode de calcul / signification possible des tendances de l'indicateur ]

Les éléments sont issus des données de l'Institut national géographique et forestier IGN (kit PRFB 2016). La forêt de production au sens de l'IGN est un terrain de superficie au moins égale à 50 ares et de largeur supérieure ou égale à 20 m où croissent des arbres dont le taux de couvert absolu est au moins égal à 10 % et pouvant être utilisés pour produire du bois. Cela signifie que le terrain doit permettre une production de bois sans qu'une autre utilisation ou les conditions physiques ne viennent en empêcher l'exploitation (réserve intégrale, zone inaccessible, etc.).

La diversité en essences du peuplement est déterminée ainsi :

Un peuplement est pur si :

- une seule essence est relevée sur la placette,
- le taux de couvert libre relatif de l'essence la plus représentée est supérieur à 75 %.

L'IGN fournit des résultats par âge. L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15 %.

### Références (sources d'informations) :

- Vallauri et al, 2015, *La nature en forêt : qualités clés à conserver*, Revue forestière française.
- Emberger C., Larrieu L., Gonin P., 2013, *Dix facteurs clés pour la diversité des espèces en forêt. Comprendre l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)*.
- Document technique. Paris : Institut pour le développement forestier
- Fiche indicateur du SRCE PACA *Les îlots de vieux bois en forêts publiques*.

Rédaction : Anne-Lise Victoire, OFME ;  
Corinne Dragone, ARPE-ARB. Décembre 2018.